La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 2955 - Mercredi 12 Juillet 2017 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION SINO-COMORIENNE

Vers une distribution régulière en eau grâce à la Chine

L'ambassadeur de Chine motre les pompes au vice-président

VERS DES ASSISES NATIONALES SUR LES INSTITUTIONS

Le Gouverneur d'Anjouan lance des concertations

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Juillet 2017

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 56mn

Fadjr :	**05h 16mn**
Dhouhr :	**12h 16mn**
Ansr :	**15h 11mn**
Maghrib:	**17h 59mn**
Incha:	**19h 13mn**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

"En 5 ans, la commission anti-corruption a prouvé son inefficacité"

Le gouvernement comorien avec l'appui de l'Union Européenne a engagé un expert pour consolider la stratégie d'intervention avec une définition des structures et des mécanismes efficaces pour la lutte contre la corruption. Une décision qui intervient après la dissolution de la Commission Nationale de Prévention et de Luette contre la Corruption en 2016. On se dirige donc vers une autre structure parce que « en 5 ans, la commission anti-corruption a apporté la preuve de son inefficacité » estime le ministère de la justice.

Participants à l'atelier sur la lutte contre la corruption

En 2016, le chef de l'Etat a décidé de mettre un terme aux missions de la Commission Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption. Mais avec l'appui de l'Union Européenne, le gouvernement comorien veut renforcer sa stratégie nationale de prévention en se dotant d'un plan d'action de lutte contre la corruption.

« Le président a décidé de dissoudre la commission nationale de lutte contre la corruption et c'est son choix. A partir du moment où il y a un vide institutionnel, il faut le combler. C'est la raison pour laquelle avant de proposer quelque chose, il faut d'abord faire un audit exhaustif de ce qu'il s'est passé. Savoir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché et apporter les corrections nécessaires », déclare Bakari Idjabou, conseiller politique chargé de la coopération au ministère de la justice. Selon ce conseiller, le pays ne peut pas se passer d'une structure qui lutte contre la corruption, qui est avant tout un phénomène mondial.

La commission nationale de lutte contre la corruption a été mise en place en 2011 sous le régime Ikililou. Mais depuis, peu de dossiers ont été traités à la justice. Un constat qui a poussé le conseiller politique du ministère de la justice à parler d'inefficacité. « En 5 ans d'existence, la commission a apporté la preuve de son inefficacité. On ne peut pas dire que dans un pays comme les Comores où la corruption est généralisée, peu de dossiers ont été traités par la justice ou bien transmis au parquet de la République », dit-il, avant d'ajouter « est-ce que les anciens membres de la commission peuvent nous dire quels étaient les problèmes », se demande-t-il.

Dans une perspective de relance de la machine, le gouvernement comorien avec l'appui de l'Union Européenne a engagé un expert afin d'effectuer un diagnostic de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et du plan d'action de lutte contre la corruption, adopté en 2012. Il a comme objectif d'élaborer un projet de plan d'action gouvernemental avec des outils techniques et méthodologiques pour sa mise en œuvre et proposer les activités à mettre en œuvre. « L'objectif de cet atelier est de savoir quels étaient leurs problèmes et pourquoi ça n'a pas marché parce que c'est un constat. Maintenant on fait quoi ? On arrête ou on continue », avance Bakari Idjabou.

Ce dernier aimerait que les comoriens s'approprient cette mission et apportent analyses et expertises. « On prend acte de la décision du président et maintenant, il s'agit d'apporter quelque chose. Il faut trouver une structure qui sera efficace et répondra point par point aux ententes des comoriens et de l'Etat », dit-il. La mission va entamer ensuite des rencontres avec toutes les instances impliquées dans la lutte contre la corruption, les sensibiliser à collaborer et faire des propositions concrètes.

Mohamed Youssouf

TRANSPORT AÉRIEN

Comment pérenniser la présence d'Ethiopian Airlines à Moroni

Comment joindre les objectifs des ventes fixées par Ethiopian Airlines pour son siège de Moroni? C'est l'objet d'une étude réalisée auprès de plusieurs agences qui collaborent avec cette compagnie aérienne et dont la restitution s'est déroulée hier mardi à Moroni.

Conduite par Said Ahmed Adoulhamid Kader, l'objectif de l'étude menée et qui a concerné plusieurs agences de voyages qui collaborent avec la compagnie aérienne Ethiopian Airlines, vise à voir comment pérenniser les activités d'une compagnie de renommée internationale. Une compagnie qui n'a pu commencer à desservir Moroni qu'après amples négociations, dont cet ancien directeur d'escale de la compagnie Yemenia Airways était en première loge.

D'après-lui, le pays et les agences de voyage de la place ont intérêt à mieux collaborer avec cette compagnie ne serait-ce que pour profiter des infrastructures en termes de formation. « Nous devrions sensibiliser nos autorités sur l'importance de faire admettre nos futurs cadres du domaine du transport aérien dans leurs académies, a-t-il suggéré. Partager les meilleurs pratiques avec des spécialistes régionaux ».

A l'en croire les propositions dans ce domaine ont été d'ores et déjà soumises au gouvernement, il ne reste qu'à l'encourager pour la concrétisation. Dans son préambule, le document de plusieurs pages souligne les accords signés par la compagnie éthiopienne sur les itinéraires intra-africains lui permettant de bénéficier de 35% à 38% de fréquences plus élevées et de moins de 10 à 21% de tarifs inférieurs au niveau mondial, au grand bonheur de leurs clients potentiels qui seront « les plus favorisés contre toutes compétitions ».

L'étude porte également sur les inquiétudes des agences de voyages de la place et dont les conclusions ont été remises à la direction régionale pour prendre les décisions qui s'imposent. Notamment des tarifs qui sont fréquemment instables : « les passagers ne supportent plus les multiples changements de tarifs. Des services inflexibles et des modalités de payement sont difficiles et une absence de comptoirs spécifiques pour les traitements rapides étant des clients cibles », peut-on lire. Parmi les conclusions tirées de cette étude, une sorte d'invitation aux transporteurs étrangers basés à Moroni, pour assister les agences de voyage de la place pour leur émergence et plus d'équité entre elles.

Maoulida Mbaé

MÉDIAS :

Le journaliste Nakidine Hassane démissionne

L'article du journaliste d'Al-fajr Nakidine publié sur les réseaux sociaux et intitulé « L'ambassadeur de France avait raison » aurait jeté un froid entre le directeur de publication d'Al-far et son journaliste qui vient de déposer sa démission.

Nakidine Hassane a pris ses distances. Samedi 8 juillet dernier, le journaliste a déposé sa démission auprès de son journal le quotidien Al-fajr pour lequel il travaillait depuis octobre 2014.

Contacté par La Gazette des Comores, Nakidine Hassane qui n'a pas souhaité entrer dans les détails nous a confié qu'il était en « mésentente » avec son directeur de publication, Mmadi Moindjie : « Il a voulu prendre une mesure contre moi sans pour autant m'avertir », a-t-il lâché, refusant de nous dire la nature de la « mesure ».

Suite aux déclarations de l'ambassadeur de France à Moroni qui a estimé que le président de la République française Emmanuel Macron « n'a pas du tout insulté les comoriens » dans ses propos concernant les kwasa-kwasa, Nakidine Hassane écrira le lendemain 5 juin un virulent article contre Robby Judes (ambassadeur de France).

Cet article fera réagir le Quai d'Orsay qui l'a jugé « injurieux ». Dans une note verbale en date de 8 juin, le ministère français des affaires étrangères a montré son souhait de voir les autorités comoriennes prendre des « mesures » contre l'auteur de l'article. Une affaire qui a fait pschitt sur les réseaux sociaux.

Le 29 juin, le directeur de publication du journal pour lequel travaille Nakidine Hassane écrit qu' «Al-fajr ne peut jamais s'associer à des agissements qui s'écartent de sa vocation principale ». Contacté par La Gazette, Mmadi Moindjie n'a souhaité faire « aucun commentaire » sur la démission de son journaliste, survenue il y a tout juste quatre jours.

Toufé Maecha

La Gazette des Comores
B.P. 2216 - Tél. 76 26 20
Email: la_gazette@comorestele-com.km
Fondateur
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et Rédacteur en chef
Rédaction
El-Had Said Omar
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Collaborateurs
HZK-Presse SARL
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie

COOPÉRATION SINO-COMORIENNE

Vers une distribution régulière en eau grâce à la Chine

Deux nouvelles pompes hydrauliques sont remises à la vice-présidence en charge de l'énergie pour permettre à la Ma-Mwe d'améliorer la production en eau potable.

D'une valeur de 17 millions de nos francs, les deux pompes flambant neuves remises ce mardi 11 juillet au vice-président en charge de l'énergie par l'ambassadeur de Chine sont capables de produire 400 m3 par heure.

Selon le directeur de l'eau à la Ma-Mwe, une des deux pompes va être installée ce mardi à la station dite TP5 à Vouvouni. « *L'une sera installée demain (mercredi, Ndlr) tandis l'autre nous allons la réserver en cas de panne* », nous explique Soundi Goulam, pour qui la Ma-Mwe aura une production « largement suffisante » (actuellement la production est passée de 10 000 m3 par jour à 14 000, Ndlr).

La vice-présidence en charge de l'énergie a mis en place, depuis le 21 février dernier, un plan d'urgence pour l'alimentation en eau potable, qui vise à offrir une distribution régulière et permanente avant la fin 2017 dans la capitale et ses environs (lire notre édition du 23 février).

« *Si l'accès à l'eau est et restera régulière dans l'agglomération de Moroni, c'est grâce aux efforts de nos amis chinois* », loue le vice-président, mardi au cours de la cérémonie. « *Quand nous avons mis en place le plan d'urgence, la réponse de l'ambassadeur de Chine a été rapide* », a-t-il rajouté.

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine à Moroni Xiao Ming déclare que son pays est prêt à faire sa contribution dans le cadre de la stratégie de développement pour l'émergence des Comores à l'horizon 2030. Il aura également dit que son pays souhaite voir la population comorienne avoir accès à l'eau potable « et pourquoi pas au meilleur réseau routier ? »

Soit dit en passant, le vice-président en charge de l'énergie a procédé vendredi 30 juin à l'inauguration du chantier du forage d'un nouveau puits dans la localité d'Oussivo, au Nord-est de Moroni. Un projet d'alimentation en eau potable de la population de la grande Comore financé à hauteur de 5,5 millions d'euros et qui couvrira les régions de Hambu, Mitsamiouli Nord-kiblani, et en plus la création de neuf forages d'exploitation selon l'agence française de développement, co-financeur.

Toufé Maecha

VERS DES ASSISES NATIONALES SUR LES INSTITUTIONS

Le Gouverneur d'Anjouan lance des concertations

L'exécutif de l'île autonome d'Anjouan a entamé une série de rencontres avec les forces politiques de l'île, pour échanger sur les assises annoncées et dont la tenue est déjà approuvée par le président de la république. Après l'ex-gouverneur Anissi chamssidine, lundi, le locataire de Dar Najah a reçu ce mardi Djaffar Salim. Le premier s'est déjà dit opposé à une abrogation de la tournante.

Le Gouverneur d'Anjouan a convié ce lundi son prédécesseur, Anissi Chamssidine, à Dar Najah, afin d'évoquer les assises annoncées pour faire le bilan des 42 ans d'indépendance. Une rencontre qui intervient après l'approbation par le chef de l'Etat de la tenue des assises proposées depuis 2015 par le « Mouvement du 11 août ». Lundi, lors de leur première rencontre depuis la passation de pouvoir entre les deux Hommes, l'ex-gouverneur a soutenu que son parti est prêt à « donner son avis sur cet éventuel changement de la Loi fondamentale qui régit l'Union des Comores ». Anissi Chamssidine, le leader du parti SOMA, a toutefois rejeté l'idée d'abroger la tournante car « convaincu qu'elle a apporté la paix et la stabilité ces dernières années ».

Le Gouverneur Abdou Salami a également reçu mardi une figure de l'opposition de l'île, en la personne de Djaffar Salim. Avec celui qu'on surnommait Sarkozy, Salami Abdou a évoqué les sujets d'actualité, y compris les assises annoncées qui devraient, vraisemblablement, aboutir à une proposition de réforme des institutions.

Les observateurs de la vie politique estime que la démarche de l'Exécutif d'Anjouan vise à mobiliser les forces et leaders politiques de l'île pour « défendre les intérêts de l'île » et « adopter une position commune sur la question de la tournante ».

L'initiative de tenir des assises réunissant les forces vives de la Nation encouragée par le président Azali fait beaucoup jaser dans l'opinion publique à Anjouan, où on craint une volonté du chef de l'Etat de vouloir s'éterniser au pouvoir au-delà de son mandat et de faire barrage à une élection d'un natif d'Anjouan en 2021 conformément à l'esprit de la présidence tournante entre les îles.

Le président de la république avait d'ailleurs rejeté toute responsabilité sur l'organisation des assises et a tenu à mettre en garde ceux qui, a-t-il ajouté : « voudraient se servir de ces assises et les utiliser comme un tremplin, une tribune ou un outil, pour tenter de détruire ce que nous avons eu tant de mal à construire depuis les années 2000 ».

Devant les maires et les conseillers de l'ile de Mohéli, le président a déclaré que « la tournante inscrite dans la Constitution n'appartient à personne (…) Toute personne qui se donne la paternité de la tournante n'est rien d'autre qu'un séparatiste ». Il a promis d'être «intransigeant » devant « ces fauteurs de troubles ».

Al-hamdi A. Hamdi

Le gouverneur Abdou Salami à(d) et son prédecesseur Anissi Chamssidine

TRANSPORTS AÉRIENS :

Jean-Marc Heintz vire ses agents à Mohéli

Dans une note de service du 3 juillet, le directeur général de l'Anacm a suspendu « tous les contrats des agents de l'Anacm exerçant à l'aéroport de Bandar-Salam à compter du 1er août »

prochain. Une décision considérée comme une injustice par le personnel de l'île.

A Mohéli, les agents de l'Anacm ont le cœur en bandoulière après la décision « brutale » de mettre fin à leurs contrats. Une décision qui prend effet à partir du 1er août prochain tel que stipule une note de service du directeur général de l'institution. Le directeur général de l'Anacm avance des raisons de « redressement de l'Anacm et pour le souci de répondre aux exigences de l'OACI (organisation de l'aviation civile internationale, Ndlr) » pour justifier cette décision dont La Gazette s'est procurée une copie.

Pourtant, un agent concerné par cette décision voit un complot derrière ce licenciement. Cet agent qui préfère garder l'anonymat est « convaincu » que cette décision de Jean-Marc Heintz « *consiste à écarter certaines têtes pour les remplacer par d'autres entièrement dévolues à sa cause parce qu'il est en train de monter sa propre compagnie aérienne* ». Cet agent confirme son sentiment de discrimination sur le fait que cette même note annonce qu' « une sélection sera effectuée après la détermination des postes à pourvoir».

« Avant de procéder à des licenciements massifs, l'ANACM devait procéder à un audit (à l'aéroport de Mohéli, Ndlr) pour connaître les carences en sûreté et pouvoir par la suite proposer des solutions pour y pallier. Ce qui n'a pas été fait », regrette notre interlocuteur sur place avant de dénoncer « une injustice » sur la manière dont a agi le puissant patron de l'Anacm.

Contacté également par La Gazette des Comores, l'Anacm à travers son directeur des ressources humaines a refusé de répondre à nos questions sur cette décision. Une décision qui aurait refroidi davantage les relations entre le directeur de l'Anacm et le vice-président en charge du ministère des transports qui, lui, est originaire de l'île de Mohéli. Lequel vice-président, rappelons-le, se fait toujours malmener depuis des mois par l'Anacm.

Toufé Maecha

FOOTBALL : COUPE DE LA LIGUE, ÉDITION 2017

Trois clubs qualifiés en quarts de finales

Apache Club de Mitsamiouli, FC Malé et Ngaya FC de Mde ont validé leurs tickets pour les quarts de finale de la coupe de la ligue. Ces équipes ont arraché leurs victoires dans des duels palpitants au stade de Moroni.

On connait désormais les premiers qualifiés des quarts de finale de la coupe de la ligue à Ngazidja. Apache Club de Mitsamiouli, FC Malé et Ngaya FC de Mde ont passé des après-midis difficiles et enflammés sur la pelouse synthétique de la capitale car ces victoires ont été arrachées dans la douleur.

Apaches Club (D1) # Aventure Club (D3). Pendant le temps réglementaire, le jeu était relativement équilibré. A la fin de match, les mitsamiouliens ont été accrochés par Aventure Club (1-1). Mais, moins concentrés à la fatidique séance de tirs au but, les ambassadeurs de Wela s'inclinent (4-3).

Fc Male (D2) # Rapid club (D3). En termes d'organisation du jeu, les Moroniens ont privilégié le jeu posé, collectif et menaçant. Mais, l'expérience et une stratégie basée sur un jeu musclé, adoptée par les Sudistes ont fait la différence (2-0) depuis la 1ère période. « On nous a sifflé une faute de main imaginaire. Du coup, le moral des joueurs a baissé. On a l'impression que les arbitres ont pour mission de protéger certaines équipes », accuse un membre du staff technique de Rapid club.

Ngaya (D1) # Fmts (D3). Ngaya était plus inquiété au retour des vestiaires. Fmts s'est procuré de nombreuses occasions, quasi nettes. Mais affolés, les attaquants n'ont pas réussi à les concrétiser. Score finale : 1 but à 0. Le coach de Ngaya, Hadji Ahmada se montre fair-play : « Je félicite Ngaya pour sa prestation. Je n'ai rien à reprocher à mon équipe. On n'a pas encore repris les entraînements après le ramadan. Nous évoluons en D3. Face donc à un dinosaure de la D1 comme Ngaya, je pense qu'on mérite un encouragement. On a encaissé un but, sur un penalty litigieux. L'arbitrage était impartial, mais incompétent ». L'encadreur technique de Mde, Tifé Ali est content : « Le match s'est bien passé. Même sans entraînement et amputé de nos éléments de base, retenus à la sélection nationale, on a pu s'imposer. Je suis content de la qualification. L'arbitrage est zéro, même si la neutralité a été respectée ».

Bm Gondet

Ngaya de Mde

HABARI ZA UDUNGA

Azali : Ten years after

(Article paru juste après les résultats de la dernière élection présidentielle)

Après cinq jours de suspense, la Ceni a fini par donner les résultats provisoires du deuxième tour des présidentielles. Si la distance qui sépare le premier du second n'est pas abyssale, dans les normes démocratiques, la victoire du colonel Azali est là, même si l'on doit attendre le sifflet final de la cour constitutionnelle.

La victoire est le fruit d'un vrai travail du combattant si l'on peut employer cette expression pour un militaire de carrière. Aujourd'hui l'équation pour le colonel est celle-ci : 7+10+5. Sept ans de pouvoir passé, dix ans de traversée du désert et maintenant cinq ans à parcourir.

Le personnage a toujours fait l'objet de multiples analyses et commentaires. Son statut de militaire lui conférait au sein des civils, celui d'être un homme droit dans ses bottes et qui avait du mal à prendre en compte les avis des autres. A ceux qui l'ont côtoyé lors de la campagne, il leur a affirmé que durant ces dix dernières années, il a eu à faire un bilan de son passage au pouvoir, et qu'il pense être à même de faire la part des choses entre la politique et l'obligation de résultats.

Aussi, son slogan de campagne : « un président pour tous », ne doit pas être un concept creux dans un pays où le népotisme villageois et communautaire a la vie dure. Il serait pourtant irréaliste de demander au colonel de décrocher la lune quand on sait qu'il doit composer avec la coalition des partis et personnalités qui l'ont soutenu dans cette bataille. Il est évident que dans la première année, il faudra donner des gages à tout ce beau monde. Et c'est un doux euphémisme. Il s'agit surtout de ne pas oublier les défis qui sont devant nous. Et en premier, instaurer l'espoir perdu d'une grande partie de nos concitoyens.

« Un président pour tous », cela veut dire une justice pour tous, des chances égales pour tous, dans un monde où l'injustice est devenue l'apanage. Tout cela nécessite entre autres, l'existence d'une presse libre et responsable, garant d'une plus grande transparence dans la gouvernance d'un Etat de droit. Sans oublier bien sûr, notre grande cause relative à l'unité nationale, à savoir la question de Maoré.

Ceci étant dit, l'un des enjeux cruciaux de notre retard réside, dans la manière dont nous échafaudons, à chaque lever du coq, un nouveau cadre institutionnel, conforme, peut-être, à nos fantasmes, mais loin de la réalité qui gouverne la planète. L'autre enjeu s'avère être l'utilisation effective et efficiente de la masse de diplômés et d'experts avérés que regorge le pays au bénéfice d'un programme gouvernemental d'envergure en ramant, parfois, à contre courant des vagues qui seront soulevées par les innombrables partisans et courtisans.

Face aux dynamiques nationales et insulaires, nous avons toujours cru, que la logistique finira par suivre. Force est de constater, que ces petits calculs nous ont apporté des désillusions et beaucoup de rancœurs les uns envers les autres. Les responsables politiques qui sont légion dans nos îles, seraient bien inspirés de se mettre ensemble et faire face aux défis du développement, en premier lieu la lutte contre la pauvreté.

On peut espérer que le président Azali saura garder les pieds sur terre et permettre à notre pays de voir lui aussi le bout du tunnel. C'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Mmagaza